



Pas de contrat signé depuis la fin de mon cdd

Par **kanatorz**, le **18/03/2012** à **20:22**

Bonjour, a tous

J'ai besoins de vos lumières ,j'ai plusieurs problèmes.

- je suis actuellement Maçon j'ai signé un contrat a durée derterminé le 05/09/2011 au 04/03/2012 mais depuis le 04/03/2012 je n'ai toujours rien signé, le patron ma dit verbalement que mon contrat serait renouvelé pour un contrat d'un ans . et depuis je travail toujours .

Question : Quel est ma situation actuellement ?

deuxième problème , j'ai signé un contrat 35 h mais je fait environ 30 h semaine le patron ce permet de retirer c'est heures a t'il le droit ? il se permet également de de me faire venir a l'entreprise et me dire de repartir car il n'y a pas de travail pour cette journée ou plusieurs journées j'ai lu sur certain forum qu'il n'a pas le droit , est ce vrai ? j'ai aussi d'autre problème mais je veut juste savoir c'est deux questions

- A t'il le droit de me faire travailler sans contrat de travail suis-je en CDI ?
- peut -il me retirer c'est heures sans me les payer ?

Merci d'avance de votre reponse
cordialement .